

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 20/08/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 02/09/2014	N° d'enregistrement F09114P0115
---------------------------------	--	------------------------------------

1. Intitulé du projet

Aménagement du quartier Georges Bizet sur le territoire de la commune de
BAILLARGUES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale **GGL AMENAGEMENT**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **MIRABEL Jean-Roch**

RCS / SIRET **752 772 426 000 17** Forme juridique **SAS**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33	Aménagements réalisés en une ou plusieurs phases qui couvre un terrain d'assiette d'une superficie inférieure à 5ha mais dont la SDF créée est supérieure à 10000 m ² .
Rubrique n°51	Opération soumise à défrichement sur une surface inférieure à 5ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un lotissement

- 25 lots individuels
- 30 lots individuels intermédiaires
- 1 macro lot logements collectifs sociaux et libres
- 1 EHPAD

Surface du lotissement de 46 515 m² et une Surface de Plancher de l'ordre de 20 000 m².

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'une opération qui a pour objectif de réaliser 262 logements hors EHPAD.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 8 mois porteront sur l'ensemble des terrassements nécessaires à l'opération, l'aménagement des voiries intérieures et les raccordements aux voies existantes, les stationnements, l'aménagement des espaces verts et des bassins de rétention prévus pour les eaux pluviales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet d'aménagement permettra d'accueillir environ 700 habitants. Les travaux de voirie et réseaux seront réalisés en tenant compte de cette augmentation sur le projet et au niveau communal.
Sur l'emprise du projet, de nombreux arbres seront conservés dans le cadre de l'aménagement retenu par le biais de vente de parcelles arborées.
Des plantations tout le long de la voirie viendront compléter ces éléments arborés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Autorisation de défrichement
- Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface globale du projet	46 515 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Secteur de la Lignière
Commune de Baillargues

Coordonnées géographiques: Long. 4° 1' 0" 35 Lat. 43° 40' 5" 77

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La présente opération concerne une partie du secteur 2Aub qui est voué à l'urbanisation, néanmoins le projet d'aménagement n'est pas aujourd'hui arrêté.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'occupation actuelle correspond à un boisement de chênes verts et de friches en limite d'urbanisation.

La zone est classée 2AUb au PLU de la commune de Baillargues, zone ouverte à l'urbanisation, en raison de l'existence d'équipements nécessaires en périphérie.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Baillargues
approuvé le 06/02/2006

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact/>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I n°0000-3121 "Garrigues de Castries" qui s'étend sur une superficie de 304 ha sur les communes de Castries et de Baillargues.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet induit une modification de l'occupation des sols d'un espace naturel proche de l'urbanisation existante, en espace bâti. Il présente de possibles perturbations jugulées par la mise en place de mesures réductrices et/ou d'accompagnement : choix de la période de travaux, limitation au maximum de l'impact sur la végétation existante, maintien des masses boisées, plan paysager et choix des essences méditerranéennes pour recréer des espaces naturels (bassin de rétention).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, en continuité de l'urbanisation existante conservera une part des espaces verts existants : un espace arborant des masses végétales denses sera entièrement conservé à proximité de la zone d'apport volontaire au sud, en complément, un espace public végétalisé consolidera l'ouverture progressive de l'espace vers le boulo-drome et le complexe sportif Roger Bambuck. Cette végétalisation confortera le caractère naturel de la zone et assurera la bio-climatisation du quartier. Des bandes d'espaces verts (arbres, arbustes, couvre-sol ...) seront également aménagées. Le plan masse du projet a été adapté pour éviter les zones sensibles de l'expertise floristique (voir plans masses en annexes).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la zone du projet induit une modification de l'occupation du sol, boisement chênes verts et friches en zone d'habitat péri urbain. Plusieurs plans d'aménagement ont été réalisés afin d'éviter les zones sensibles du point de vue de la sensibilité Faune / Flore.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Cammodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à proximité de l'A9 dans le secteur d'aménagement co-axiale Est (voies supplémentaires adjointes de part et d'autre). Le classement de l'infrastructure reste inchangé et des protections supplémentaires seront ajoutées conduisant à une amélioration. Des mesures ont été faites et présentent des niveaux sonores mesurés en périphérie du secteur des Lignièrès inférieurs à ceux mesurés lors de la campagne du doublement de l'A9. Au Nord les plus proches de l'A9 sont en IAeq de 49 à 54 en journée, 49.5 et 51 la nuit. Au Sud, en périphérie de la zone urbaine 49.5 à 51.5 en journée, contre 46 à 47.5 la nuit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Installation de candélabres le long de la voirie conforme à la réglementation (dirigés vers le bas). Cet équipement vient en continuité de l'urbanisation existante, elle-même éclairée, aucune nouvelle nuisance ne sera créée</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'eau ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Environ 700 équivalents hab seront intégrés à la station nouvelle station d'épuration exemplaire de Baillargues-St Brès : "Baï-néa". La capacité de traitement de 20000 équivalents-hab (extensible à 30000) a des performances épuratoires supérieures à la réglementation. Le rejet correspond à "eau de qualité « baignade »" avant avant rejet vers l'étang de l'Or, participant ainsi à la reconquête des milieux aquatiques. Le détail sera présenté dans le dossier loi eau.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>le projet viendra conforter le traitement paysager de la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le projet modifiera le caractère sauvage du site et limitera le risque incendie.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1) sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La commune a un projet d'extension d'urbanisation (zone LAU au PLU) mais ce projet n'est pas aboutit à ce jour.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1) sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire, nous estimons que ce projet d'aménagement ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact pour les raisons suivantes :

- continuité et proximité de l'urbanisation existante,
- ancienne présence de friches,
- valorisation de l'espace avec la création d'espaces verts et mesures d'intégration paysagère,
- conservation maximum des arbres existants dans l'aménagement,
- proximité immédiate du doublement de l'A9 et contournement de la RN113.

L'incidence du projet sur les aspects environnementaux sont faibles et peuvent même être considérés comme une valorisation de l'espace.

Le permis d'aménager intégrera un volet important urbanistique et architectural qui garanti en soi la qualité des espaces qui seront réalisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>Dans le cadre de l'élaboration de la révision du PLU une expertise faunistique et floristique n'a été menée par les Ecologistes de l'Euzière.</p> <p>Cette étude a été complétée pour la zone 2Aub. L'étude complète est présentée en annexe.</p> <p>Les plans masses successifs permettant une appréciation de l'évitement du projet des zones à enjeux sont présentés.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le

Signature

Jean-Roch MIRABEL
Directeur de Programmes

